

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **57 (1921)**

Heft 23

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : LOUIS MEYLAN : *Amiel éducateur : I. L'éducation de soi-même.* — MARGUERITE EVARD : *La vocation maternelle.* — XII^{me} assemblée générale de la Société suisse pour l'éducation des anormaux. — VERS LA RÉFORME SCOLAIRE : *Les « classes faibles » à Genève.* — INFORMATIONS. — LES LIVRES. — PARTIE PRATIQUE : H. PEITREQUIN : *Mesurage des distances inaccessibles.* — EN CLASSE : *Aux cours complémentaires.*

AMIEL ÉDUCATEUR

L'Éducateur est heureux de s'associer à la célébration du centenaire d'Henri-Frédéric Amiel et d'apporter à ce grand esprit et à cette grande âme l'hommage de son admiration. Notre collaborateur, M. Louis Meylan, veut bien lui consacrer cette étude en se plaçant au point de vue éducatif qui est celui de nos lecteurs.

I. L'éducation de soi-même.

Soyez ce que vous voulez faire devenir autrui.
Journal intime, 7 avril 1851.

Complexe, instable et, pour tout dire d'un mot, insaisissable, Amiel retiendra longtemps encore l'intérêt de tous ceux que passionnent les problèmes de la vie intérieure. Dès l'apparition du *Journal intime*, d'illustres critiques se sont appliqués à découvrir le secret de sa mélancolique et pourtant fière destinée. A l'occasion du premier centenaire de sa naissance, plusieurs études remarquables¹ se sont ajoutées à ces essais : toutes percent de larges trouées dans le mystère dont Amiel continue à s'envelopper, aucune ne l'illumine jusqu'au centre. Et peut-être ne pourra-t-on jamais qu'éclairer les aspects divers de son génie plein de contrariétés et d'énigmes, sans atteindre le principe unique d'où ils procèdent tous.

Qu'on me permette donc ici, non pas d'éclairer (cela dépasserait trop les bornes de cet article) mais d'indiquer un aspect du génie d'Amiel, celui par où il intéresse le plus directement les lecteurs de *l'Éducateur*.

Parmi les points de vue, souvent inconciliables, desquels il

¹ Je signale, comme la plus remarquable, celle de M. R. de Traz dans la *Revue de Paris*, du 15 septembre dernier.

tente de découvrir le sens de la vie, un des plus accusés et des plus stables est celui qui consiste à assigner comme but à l'existence individuelle (et à la création) le perfectionnement illimité de l'âme humaine. Comme un thème dans une symphonie, l'idée d'éducation court tout au travers des variations du *Journal intime* ; elle fut familière à Amiel dès sa jeunesse ; qu'on en juge par les lignes suivantes :

Hier au soir, je suis rentré dans ma chambre, et là, sous le regard des étoiles qui se pressaient là-haut, j'ai réfléchi sérieusement. Je me demandais ce que je me suis demandé vingt fois, quelle serait la pensée autour de laquelle j'ordonnerais ma vie, l'idée dominante, le but, le mobile qui devait... donner de l'unité à ma carrière... Le but, il est dans ce qui ne passe pas... dans ce qui nous appartient et nous appartiendra, dans notre âme. *Le but doit être l'éducation de notre âme.*¹

Ainsi ce jeune homme de 20 ans, à l'âge où la plupart ne rêvent que plaisirs, amour, succès personnels, s'était clairement rendu compte que, pour que notre existence ait un sens, il faut lui chercher un but au delà d'elle-même ; que la vie, comme les talents de la parabole, nous est prêtée pour servir ce qui ne passe pas : l'Esprit ; et que notre service, c'est le perfectionnement de ce germe de vie spirituelle qui est en nous et que nous appelons notre âme.

Travailler à l'éducation de son âme, accroître toutes ses puissances, faire du chaos de ses impulsions contradictoires et de ses intuitions confuses un faisceau bien lié d'idées nettes, de sentiments purs et forts, de convictions ferventes et lucides, ce fut chez Amiel non pas une de ces vellétés, de ces flambées idéalistes, si communes chez les adolescents, ce fut le ferme propos de toute sa vie ; et c'est là ce qui confère à sa destinée, en dépit de tout ce qu'on y peut regretter de morbide et d'inachevé, une signification et une grandeur exceptionnelles.

Qu'on feuillette ses *Lettres de jeunesse*, qu'on lise les fragments, inédits jusqu'ici, de son journal, que vient de publier M. Bernard Bouvier,² on verra avec quel sérieux cet étudiant s'acquitte du devoir qu'il s'est découvert à l'égard de son âme. Qu'il n'ait pas toujours choisi la meilleure méthode, qu'il ait cédé à la pente de son esprit, plus réceptif qu'actif, qu'il ait trop lu, c'est ce qu'on regrettera, avec raison, à l'examen de tel « plan de travail » qu'il

¹ Lettre, datée du 14 septembre 1841, publiée par M. Bouvier dans la *Semaine littéraire* du 20 novembre 1920.

² Entre autres, dans la *Semaine littéraire* du 20 novembre 1920, et dans le *Journal de Genève* du 26 septembre 1921.

se traçait ¹ ... et qu'il suivait. Mais on ne pourra que respecter sa ferveur et on retiendra son attitude « quand, se levant avant le jour et allumant sa lampe de travail, il venait à son pupitre comme à un autel, lisant, méditant, voyant, devant sa pensée recueillie, passer les siècles, se dérouler l'espace, planer l'absolu. » ²

« Comme à un autel » ; il convient de donner à ces mots leur sens le plus plein. Travailler à son perfectionnement intérieur était pour Amiel un sacerdoce, un culte ; et, en vérité, si on se refuse à appeler religieuse l'attitude dans laquelle nous venons de le trouver, je ne sais pas ce que religieux veut dire. C'est dans cet esprit que nous le voyons étudier la philosophie du droit après l'histoire de l'art, s'initier aux sciences de la nature après avoir scruté les philosophies et les religions, portant à toutes ces créations de l'esprit humain le même intérêt lucide et passionné.

Mais Amiel savait bien que la pensée n'est pas toute l'âme, et que l'âme ne vit véritablement que lorsqu'elle vit « par tous ses modes ». Peu d'hommes ont été possédés au même degré que lui par ce qu'il appelle « le besoin de totalité », besoin non seulement de tout connaître, mais encore de tout éprouver. C'est pourquoi, après l'avoir montré dans l'attitude du penseur, il faut l'évoquer dans celle du poète « submergé de sensations », ivre d'harmonie et de beauté.

Je ne me rappelle pas avoir été plus heureux, écrit-il à son ami Jules Vuy, qu'après la *Création* de Haydn, et la *Norma*, chantée par Lind. C'est là le bienfait de l'art, et de la musique surtout. On oublie tout, le passé, les ennuis, les soucis, le mécontentement intérieur, et le cœur nage dans l'allégresse, il bat de l'aile dans un air embaumé ; on embrasserait volontiers tout le monde et remercierait à genoux l'artiste qui nous a fait ce bonheur. ³

Tel il s'approchait de sa table de travail, tel il se rend au concert, tel encore il contemple la nature ; car, pour grandir, l'âme doit se nourrir aussi de ces émotions par lesquelles, devenant plus divine, elle baise, dans une ineffable extase, « le bord du vêtement de Dieu. »

Ce culte de l'émotion, où il est facile de reconnaître l'influence du romantisme allemand, appellerait lui aussi certaines réserves. Il me paraît plus utile d'insister sur le fait qu'en dépit de certaines

¹ cf. *Semaine littéraire* du 20 novembre 1920, p. 541.

² Cité par Schérer, dans son introduction au *Journal intime*, p. XIII.

³ *Lettres de jeunesse*, p. 32. A la page 71, parlant d'une audition de la même Jenny Lind, il écrit : « Je nageais dans une telle béatitude que j'aurais voulu serrer tout le monde dans mes bras et sur mon cœur... Je me serais agenouillé si je n'eusse pas été serré dans un parterre d'hommes debout. »

apparences, et justement grâce à ce point de vue éducatif dont nous parlons ici, Amiel n'est pas un dilettante. L'extase esthétique n'est pas pour lui, en effet, un but en soi; le but, pour lui, reste toujours l'éducation de son âme; son âme qu'il ne veut pas seulement lucide, mais encore sonore, pas seulement éclairée par la lumière de la raison, mais échauffée par la flamme de l'émotion, pour que, vivant par tous ses modes, elle soit véritablement vivante.

On s'en convaincrait, du reste, en notant les fréquents examens de conscience qu'on rencontre dans les mêmes *Lettres de jeunesse* et dans les fragments contemporains de son journal. Comme il le fera toute sa vie, Amiel examine, à la lumière de l'idéal qu'il s'est proposé comme règle de vie, la manière dont il a travaillé, ce qu'il a fait pour le perfectionnement de son âme. Il se gourmande de sa mollesse, s'humilie de ses défaillances, il prend des résolutions nouvelles. Et, redisons-le encore, la distance qu'on découvre (et qu'il mesure lui-même avec une impitoyable clairvoyance) entre ce qu'il est et ce qu'il aurait voulu être, ne nous oblige pas à rien retrancher de ce que nous disons ici : la grande affaire de sa vie, c'est, à ses yeux, le perfectionnement de son être intérieur. Toute sa vie (la lecture du *Journal intime* en fournira la preuve qu'il m'est impossible de donner ici) il a gardé le sens religieux de son devoir envers son âme. Rentré à Genève pour y occuper une chaire à l'Académie, il n'a pas cessé d'entretenir en lui la flamme de la vie spirituelle, conservant jusqu'au seuil de la mort cette passion de comprendre et cette soif d'admirer que nous avons notées chez le jeune homme. Quand sont venues pour lui les déceptions et les tristesses qu'on sait, il s'exhorte noblement à transmuier la rancœur en bonté, comprenant mieux, dès lors qu'il a souffert, la signification suprême de l'oubli de soi-même, de la bienveillance, et que, parmi les choses qui demeurent, la plus grande est la charité. Bientôt, c'est la maladie qui vient lui offrir ses enseignements; fidèle à son point de vue, il la reçoit comme une épreuve; il s'applique non seulement à l'utiliser, mais encore à la bénir.

Las et meurtri, souvent nous l'entendons exhaler la plainte de ceux qui, depuis Jacob, ont lutté, dans la nuit, avec un ange : « Hélas ! il faut donc remonter mille fois les cimes déjà gravies, reconquérir les points de vue atteints... La vie éternelle est donc éternellement à regagner. »¹ La flamme vacille au souffle du doute, elle s'éteint dans un air lourd d'accablement et d'abdication : la vie ne serait-elle que l'ombre d'une fumée, une bulle de savon qui

¹ *Journal intime*, 6 avril 1851. Tome I, p. 24.

reflète un instant la fantasmagorie de l'être, et qui crève ? ... Mais continuellement submergé par d'autres, toujours le thème éducatif reparaît, souvent voilé, parfois triomphant ; il ne se laisse jamais définitivement étouffer. Et c'est lui qui, après avoir révélé à Amiel le sens de la vie, va l'aider à accepter la mort. Car, s'il a l'air d'un vaincu (et si, à bien des égards il l'est), le dernier mot n'est pas dit ; la fin de cette vie n'est qu'une étape dans la destinée éternelle de l'âme. De même que cette vie est, elle-même, « une série de morts successives où l'esprit rejette ses imperfections et ses symboles », ¹ par delà la mort, à travers des existences et des morts nouvelles, l'éducation de l'âme continue et s'achève. Peu de mois avant sa mort, Amiel note dans son journal cette pensée qui exprime, en quelque sorte, l'adhésion du vieillard las de vivre à la profession de foi de l'adolescent enthousiaste, et définit une dernière fois ce point de vue éducatif dont nous avons tenté de montrer la signification dans sa pensée et dans sa vie :

La vie doit être l'enfantement de l'âme, le dégagement d'un mode supérieur de réalité... la chair doit être faite esprit, l'activité physiologique doit être convertie en pensée, en conscience, en justice, en générosité, comme le flambeau en lumière et en chaleur. La nature aveugle, avide, égoïste doit se métamorphoser en beauté et en noblesse. Cette alchimie transcendante justifie notre présence sur la terre ; c'est notre mission et notre dignité. ²

C'est, en tous cas, la dignité d'Amiel de s'être jusqu'au bout à travers tant de fluctuations et d'incertitudes, attaché à ce point de vue, et c'est pourquoi tous ceux qui voient dans l'éducation de l'âme le seul point de vue capable de donner un sens et une valeur à la destinée humaine, si effacée soit-elle ; tous ceux qui s'efforcent « d'accomplir leur tâche quotidienne sous la coupole de la contemplation », ³ continueront à relire le *Journal intime* d'Amiel et, sans tomber dans les exagérations de telle de ses panégyristes, aux yeux de laquelle ses impuissances mêmes sont un titre de plus à notre admiration, l'aimeront pour le noble exemple qu'il a laissé d'une âme assoiffée de perfection et d'une vie consacrée à la recherche des seuls trésors qui ne se corrompent jamais.

LOUIS MEYLAN.

¹ *Grains de mil*, p. 200.

² *Journal intime*, Tome II, p. 313.

³ *Ibid*, p. 195.

LA VOCATION MATERNELLE

Que de fois dans l'enseignement des petits et des grands n'avons-nous pas à réitérer nos explications relatives au sens des mots *métier*, *profession*, *carrière* et *vocation* ! A propos du dernier terme, qu'on définit ordinairement par l'innéité ou du moins le caractère subconscient de l'impulsion, il est permis de se demander si la *vocation impérieuse*, celle de l'artiste, de l'éducateur, de la diaconesse, du médecin, du prêtre, n'est pas préparée par l'ambiance et l'éducation, autant, si ce n'est plus que par l'hérédité. Il y a là un sujet de recherches psychologiques encore bien peu exploré.¹

Les vocations, qui s'imposent et savent triompher des obstacles — voyez les biographies d'hommes célèbres et de femmes d'élite — nécessitent cependant une préparation théorique et technique indispensable : l'infirmière, l'artiste, le pédagogue, le théologien, le médecin-chirurgien, le moine même doivent recevoir une initiation spécialisée. Seule la *vocation maternelle* est considérée comme résultant de l'hérédité exclusivement. On admet que la ménagère doit être préparée à la cuisine et autres besognes domestiques ; mais dès qu'il s'agit de maternité, on se fie à l'instinct. Or, l'amour maternel, comme l'a si bien démontré Mme de Maday-Hentzelt, dans son bel ouvrage de 1918², n'est pas un tropisme ; déjà chez les animaux et plus encore chez les races humaines et selon l'état de civilisation, cet instinct a grandement évolué, comme les autres instincts — voyez les études faites sur l'instinct combattif³, sur le sentiment religieux, sur l'instinct sexuel même ; partant, l'instinct maternel est susceptible encore d'évolution et par conséquent de développement et d'éducation.

Or on prépare toutes les carrières, on complète toutes les vocations par une spécialisation, sauf la vocation maternelle. Faire cette constatation, c'est annoncer déjà qu'on se préoccupe d'intervenir et de préparer la mère à son rôle. Dans tous les pays, on souligner cette lacune et des initiatives privées ou officielles tendent à y parer. Ce sont les initiateurs de l'éducation sexuelle, les associations féministes, les ligues qui combattent la mortalité infantile et visent la repopulation qui posent le problème de diverses manières et préconisent un *enseignement maternel* des jeunes filles de tous les milieux.

La Commission d'éducation nationale de l'Alliance des sociétés

¹ Voir l'*Educateur* n° 5, 5 mai 1921.

² *L'Amour maternel* (Payot et Cie).

³ Pierre Bovet : *L'Instinct combattif* (Delachaux et Niestlé, 1917).

féminines suisses prit l'initiative de ce mouvement l'an dernier ; la belle conférence de sa présidente, Mme E. Pieczynska-Reichenbach a attiré l'attention de toutes les personnes soucieuses de ce manque et résolues à le combler dans la préparation de la jeune fille de notre pays. Avec des collaboratrices des principales villes suisses, la dite commission travaille à répandre cette idée : des conférences et des cours de puériculture et d'éducation dans la famille ont été amorcés déjà. L'exposition itinérante de puériculture, organisée par le *Pro Juventute*, est l'occasion de causeries relatives au même problème. L'initiation, aussi pratique que possible, des adolescentes et jeunes filles aux soins et à l'éducation des bébés, l'enseignement des jeux éducatifs, récits et distractions pour enfants de tous âges, des causeries sur des sujets d'ordre pédagogique ou psychologique, des entretiens d'éducation sexuelle, d'hygiène générale ou spéciale, l'apprentissage direct des soins corporels (bains, douches, etc.) et des exercices bien conduits d'éducation physique, tout cela est plus propre à intéresser l'adolescente en pleine évolution physiologique et affective et la jeune fille sollicitée par l'orientation vers la vie pratique — et la vie où l'on fait le don complet de soi — que les programmes de gavage intellectualiste encore en usage dans trop d'écoles secondaires et supérieures, sous le nom d'écoles de culture générale, d'écoles de commerce et même d'écoles normales. La natalité est chez nous en forte baisse ; la mortalité infantile est encore trop forte, en raison de l'incapacité de trop de mères qui ne connaissent ni l'hygiène, ni l'alimentation des nourrissons, ni la manière d'éduquer les tout-petits et les enfants en général. Ces questions-là captiveront l'adolescente qui se sent devenir femme : il n'y a qu'un temps pour éveiller l'amour maternel, la vocation maternelle, c'est précisément cet âge d'or de la vie qu'à tort on a surnommé l'âge ingrat, l'adolescence où la personnalité se forme — ou ne se forme pas, selon que l'évolution est favorisée ou empêchée.

Cette initiation aux devoirs maternels se fera par quelques spécialistes : femmes-médecins, nurses de crèches, maîtresses de gymnastique, institutrices de classes enfantines, peut-être quelques psychopédagogues. Mais avant tout, les adolescentes seront confiées à des éducatrices de haute personnalité, de bel idéal social et moral : c'est par le cœur que l'adolescente si éminemment affective, sera gagnée à la vocation maternelle et entraînée à l'exercice de ses devoirs futurs. Plus d'une jeune fille, contrainte au célibat, trouvera dans cette initiation une orientation professionnelle par vraie vocation ! Infirmières et nurses, directrices ou aides d'orphelinats,

doctresses en médecine, initiatrices de girl's scouts, de clubs de fillettes ou d'adolescentes, etc., ont toutes un rôle social qui est une forme sublimée de l'instinct maternel et une forme évoluée de maternité.

Célibataires futures ou femmes mariées de demain, toutes doivent être initiées aux choses de leur sexe et aux devoirs de ménagère et de mère à l'âge de l'adolescence, où leur orientation n'est pas décidée encore. Il importe d'organiser au plus vite cette préparation et d'y soumettre toutes les jeunes filles, les campagnardes et les citadines, celles qui étudient comme celles qui sont à l'atelier, celles des écoles d'art comme celles des écoles techniques, afin d'éveiller en elles la vocation maternelle et d'étayer les sentiments de la mère future sur une base solide de notions pratiques et théoriques de puériculture, de pédagogie familiale, d'un haut idéal du devoir. On a parlé de service civique féminin de 18 à 20 ans, ce serait à la fois trop tard et gênant. Bien mieux serait l'introduction de ces questions dans un *enseignement post-scolaire obligatoire*, comme le réclament la commission d'éducation de l'Alliance et plusieurs groupes d'éducateurs ; quelques heures par semaine, une demi-journée pour les jeunes filles qui ne fréquentent aucune école — et cela pendant deux ans au minimum — à condition d'y faire autant que possible de la pratique, en préparation ménagère, puériculture et enseignement des petits, cela vaudra mieux que de laisser l'instinct maternel à l'empirisme et les jeunes filles dans l'ignorance de la belle vocation — la vocation maternelle indispensable à toute femme.

MARGUERITE EVARD,
docteur ès lettres.

XII^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ÉDUCATION DES ANORMAUX

Samedi 8 et dimanche 9 octobre, la « Schweizerische Gesellschaft für Erziehung und Pflege Geistesschwacher » tenait à Genève sa XII^{me} assemblée générale. Une centaine de membres, représentant les diverses sections de la Société, répondirent à l'appel du Comité local.

Reçus à la gare par M. Duvillard, président de la Section romande, les congressistes visitèrent samedi après-midi quelques classes spéciales et assistèrent à une captivante démonstration de la méthode Dalcroze. Dès 15 h., les délégués se réunirent pour liquider les questions administratives. Pendant ce temps, de nombreux participants admirèrent la belle exposition de jeux éducatifs qui avait été organisée à l'occasion du Congrès. A 16 heures, à l'Aula de l'Université, la Conférence s'ouvrait par un rapport de M. *Karl Jauch*, président, qui retraça

en détail l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé. M. *Duvillard*, nommé président du bureau, présenta ensuite les résultats d'une enquête sur le milieu social des enfants anormaux et arriérés. Voici quelques-unes des conclusions de cette communication si instructive : 1° Dans un grand nombre de cas, le milieu physique des enfants arriérés est insuffisant ; notre société a le devoir de s'intéresser à la lutte pour l'amélioration du logement et de faire connaître les conséquences de l'insalubrité des habitations. 2° L'éducation des faibles d'esprit est à la fois une œuvre pédagogique et une œuvre sociale. Les institutions de patronage devraient exister dans chaque ville et se préoccuper, non seulement de l'avenir professionnel de l'enfant, mais aussi de sa vie familiale pendant la scolarité. 3° Nous émettons le vœu que l'étude des conditions sociales des familles comptant des anormaux se poursuive méthodiquement. 4° Il serait utile d'examiner les professions dans lesquelles les enfants des classes spéciales ont le plus de chances de gagner leur vie. 5° Il importe de renseigner les autorités, les éducateurs et le public sur la valeur de l'enseignement spécial ; pour augmenter cette valeur, il est nécessaire de faire subir aux futurs maîtres d'arriérés une préparation complète dans un établissement où toutes les faces du problème de l'éducation et de l'assistance des anormaux puissent être scientifiquement étudiées. L'Institut J. J. Rousseau paraît tout désigné pour ce rôle.»

M. le Dr *Métral*, délégué par la Société des aliénistes, expose les observations qu'il a faites sur les faibles d'esprit internés à l'Asile de Bel-Air ; le 77⁰/₀ des malades en traitement sont des descendants d'alcooliques ; il importe donc avant tout de combattre la cause de cette dégénérescence et de mener contre l'alcool une guerre sans merci. Le conférencier montre également les bienfaits d'un patronage pour les anormaux, car, si on les laisse livrées à elles-mêmes, ces intelligences frustes retournent bientôt au néant.

Le soir, un banquet des mieux servis eut lieu à la Salle communale de Plainpalais. MM. *Mussard*, président du Département de l'Instruction publique ; Dr *Aug. Dufour*, de l'Association suisse en faveur des anormaux ; *Richard*, de l'Union des instituteurs primaires genevois, prirent la parole et formèrent des vœux pour la prospérité de la société. La partie récréative qui suivit le dîner apporta une agréable diversion aux fatigues d'une journée si bien remplie.

Au cours de la séance du dimanche matin, Mlle *Descœudres* parla du développement de l'enfant de 2 à 7 ans. La valeur de ses expériences sur l'habileté manuelle, la notion de nombre, le jugement et surtout le langage n'est plus à contester ; les épreuves auxquelles fut soumis un petit bonhomme de 6 ans le prouvèrent une fois de plus. Mlle *Descœudres* a d'ailleurs réuni toutes ses observations en un volume qui vient de paraître dans la Collection d'actualités pédagogiques.

Mlle *Savary* traita de l'éducation de l'attention ; une démonstration faite sur des enfants arriérés mit en lumière l'importance d'une culture méthodique de l'attention ; cette faculté peut être développée par des procédés aussi simples qu'ingénieux : dessins, mutation d'objets. etc.

M. le Dr *Sigg*, dans son rapport très documenté sur la syphilis et l'école, souligne les ravages de l'hérédosyphilis et leurs suites néfastes ; plus souvent

qu'on ne le pense, nos classes d'anormaux comptent des enfants contaminés. En effet, des examens sérologiques faits sur des arriérés trahirent, dans 10% des cas, une réaction de Wassermann positive. M. Sigg insiste fortement sur la corrélation de la syphilis et de l'alcoolisme ; lutter contre celui-ci, c'est supprimer souvent les manifestations de celle-là. Au prix d'efforts sans cesse renouvelés, l'humanité peut espérer se débarrasser de ces deux fléaux. De belles projections complétèrent de manière impressionnante cette captivante communication.

Le Congrès se termina sur quelques mots chaleureux de M. Jauch, qui exprima aux Genevois, en remerciement de leur cordiale réception, toute la reconnaissance et toute la joie des membres de la Conférence. Au reste, il suffit aujourd'hui de considérer l'œuvre de l'habile photographe Teulet pour se convaincre que cette joie se manifestait autrement que par des paroles.

Un déjeuner intime, suivi d'une promenade sur le lac, clôtura cette importante manifestation. C'est Schaffhouse qui, sur la proposition d'un de ses délégués, accueillera la prochaine assemblée.

A. E.

VERS LA RÉFORME SCOLAIRE

LES « CLASSES FAIBLES » A GENÈVE

Deux sortes de classes ont été organisées à Genève pour recevoir les enfants retardés : les classes spéciales et les classes dites faibles.

Les *classes spéciales* existent depuis longtemps et l'*Educateur* en a parlé à plusieurs reprises. Elles sont destinées aux enfants arriérés, aux anormaux.

Les *classes faibles* sont de création plus récente et s'adressent à une autre catégorie d'élèves, à ceux qui ne peuvent pas suivre l'enseignement ordinaire, soit par suite d'un léger retard intellectuel, soit pour cause de maladie ou d'insuffisance de l'éducation dans la famille.

Toutes ces classes sont placées sous la surveillance de M. E. Duvillard, qui a en outre la direction du Bureau d'archives et de recherches pédagogiques.

Les classes faibles sont organisées pour la 1^{re}, la 2^e et la 3^e année d'enseignement primaire, c'est-à-dire pour des enfants de 7 à 10 ans. Elles sont tenues par des maîtresses. Leur but est l'enseignement des rudiments, lecture, écriture, grammaire, arithmétique, par des moyens appropriés, aussi concrets que possible, de manière à permettre aux élèves d'aborder avec succès les degrés suivants. Le choix des élèves pour ces classes est fait à l'école enfantine, par l'inspectrice qui emploie, pour cette détermination, la méthode des tests, d'ailleurs constamment renouvelés et mis au point par l'expérience. D'autre part, les élèves qui, dans les classes normales de 1^{re}, 2^e et 3^e année, présentent des déficits marqués sont signalés à M. Duvillard, qui les examine et, s'il y a lieu, les place dans les classes faibles.

Le programme n'est pas fixé ; c'est le degré de développement de la classe qui le détermine. La 1^{re} année est toujours un peu pénible pour la maîtresse. L'initiation à la lecture, à l'orthographe, au calcul se fait par la méthode des jeux éducatifs, jeux de lettres, d'arithmétique, de grammaire, etc. C'est une

adaptation des méthodes des écoles nouvelles en tenant compte des conditions de l'enseignement public. En 2e, puis en 3e année, l'enseignement s'étend, toujours basé sur les mêmes principes.

Le nombre des élèves par classe est limité. En 1re année, la moyenne ne dépasse pas 18 ; elle augmente ensuite quelque peu, pour atteindre 25 en 3e année. Les maîtresses tiennent pour chaque enfant un carnet d'observations psychologiques. Elles ont périodiquement des réunions sous la présidence de M. Duvillard, pour discuter de toutes les questions relatives à leurs élèves et à leur enseignement, et, en particulier, des méthodes et de leur application.

En 3e année, les élèves ont, pour le plus grand nombre, rattrapé leurs camarades des classes normales. Les deux tiers peuvent passer en 4e année, sans être en retard d'âge. Ceux qui doivent doubler la 3e année le font dans les classes normales. De l'avis général, les résultats obtenus par la création des classes faibles sont tout à fait encourageants.

W. R.

INFORMATIONS

L'Association professionnelle de l'Enseignement libre (A. P. E. L.) dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, vient de faire paraître une liste qui rendra grand service aux gens en quête de bons professeurs. L'A. P. E. L., qui poursuit des buts d'intérêts professionnels, cherche à les atteindre avant tout en inspirant confiance au public. Elle est très sévère dans ses admissions : ce n'est qu'après s'être entouré du maximum de garanties que le comité accepte de nouveaux membres. La liste de l'A. P. E. L. renferme à côté de l'enseignement primaire et secondaire général une trentaine de branches (langues, mathématiques, philosophie, arts, rééducation psychique, etc., etc.) pour lesquelles elle recommande de bons maîtres.

Nous avons déjà dit combien l'initiative énergique de nos collègues de l'enseignement libre genevois nous paraît intéressante.

Pour les Ecoles nouvelles des pays éprouvés par la guerre. — Le Bureau international des Ecoles nouvelles (Directeur M. Ad. Ferrière) adresse aux écoles expérimentales et aux pédagogues les plus éminents des Etats-Unis d'Amérique un appel pressant pour qu'ils participent à la création d'un fonds, destiné à venir au secours des Ecoles nouvelles des pays éprouvés par la guerre. La valeur pédagogique et sociale des écoles expérimentales est au-dessus des questions de temps, de lieu, de parti ou de nationalité. Ces écoles ont une valeur humaine universelle. Le capital réuni aura pour but de servir des bourses d'études à des enfants pauvres, sérieux et intelligents, capables de devenir des hommes d'élite.

LES LIVRES

ROBERT NUSSBAUM : Nos Fils seront-ils enfin des hommes ? (Paris, Alcan) 117 pages.

Le fondateur de l'École-Foyer des Pléiades, après huit années de travail fécond, vient d'être appelé en France pour ouvrir une école du même genre.

Le petit livre que nous annonçons aujourd'hui est à la fois une conclusion de son expérience passée et le point de départ d'une étape nouvelle ouverte vers l'avenir.

M. Nussbaum ne se contente pas de poser des principes, il oriente l'éducateur sur les voies de l'application. D'une façon très judicieuse il fait la synthèse entre la théorie qui veut que l'on parte de l'enfant et celle qui prétend confier à l'éducateur le gouvernement complet des jeunes enfants. « Il peut paraître contradictoire, déclare-t-il, de vouloir à la fois ces deux choses : partir de l'enfant, se laisser guider par les manifestations de la nature et en même temps organiser une forte discipline qui entourera ses reins d'une ceinture d'obéissance. Pourtant il n'y a là ni contradiction, ni pétition de principe ; au contraire, c'est comme un cercle que nous décrivons : l'enfant révèle par son activité et ses curiosités l'existence d'un foyer vital qui demande à être constamment et diversement alimenté ; mais cette alimentation ne peut toujours circuler, si elle est abandonnée aux vicissitudes des occasions. » Donc, ni liberté absolue de l'enfant qui serait un nouvel esclavage, ni autorité absolue et arbitraire de l'adulte. Telle est la solution bien connue que nous propose M. Nussbaum et qu'il éclaire d'un jour original et séduisant. Ad. F.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, fascicule VIII (Bâle-Baroche). Administration : 7, Place Piaget, Neuchâtel.

Les deux tiers de ce fascicule sont consacrés à Bâle, ville et campagne. L'histoire de notre grande cité commerciale suisse, déjà commencée dans le fascicule précédent, s'y continue jusqu'à nos jours, offrant ainsi un tableau du développement d'une ville éprise de liberté et de travail, qui formerait à lui seul la matière d'un volume. Ne pouvant prétendre, malgré sa richesse, à remplacer des œuvres historiques spéciales pour chacun des sujets qu'il traite, le *Dictionnaire* fournit la liste des ouvrages à consulter pour une étude plus complète ; il épargnera ainsi de longues recherches à tous les curieux d'histoire et de biographies et sera pour longtemps une mine de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs.

Ajoutons que la dernière heure sonne pour les membres du corps enseignant désirant profiter des conditions spéciales de souscription qui leur sont faites. Tout fait prévoir que le *Dictionnaire*, tiré à un nombre d'exemplaires limité, fera prime tôt après son achèvement, une telle œuvre n'étant pas de celles qui vieillissent, ni de celles que l'on entreprend fréquemment. E. B.

KARL FÜHRER. Schweizer Rechtsschreibbuch. 120 p. in-8. Broché, 2 fr. 20 ; relié, 3 fr. 50. Büchler et Cie, Berne.

Ce petit livre est destiné à rendre de grands services non seulement aux imprimeurs et aux écrivains, mais aux élèves des écoles secondaires (ceux des classes primaires ont déjà leur édition spéciale), et cela aussi bien chez nous

que dans la Suisse allemande. Tous ceux qui apprennent, enseignent ou pratiquent l'allemand, le consulteront avec fruit. Tiré du gros ouvrage de Duden, *Rechtschreibung der deutschen Sprache*, qui compte 565 pages, et renseigne sur plus de 60 000 mots, le livre de M. Karl Führer est simple et pratique : il ne donne que les termes usuels, mais contient en revanche une liste de quelques centaines de vocables spécifiquement suisses.

ALB. C.

PARTIE PRATIQUE

MESURAGE DES DISTANCES INACCESSIBLES

Mesurer des distances inaccessibles appartient à l'arpentage et à la trigonométrie, mais un certain nombre de problèmes intéressants peuvent être simplifiés et présentés aux élèves avancés. Pour cela, nous supposons connues : la géométrie des triangles, la mesure des angles, les proportions, la racine carrée et l'échelle décimale.

A défaut des instruments de précision, en particulier le graphomètre et l'équerre d'arpenteur, qu'emploient les géomètres, on se servira du matériel de fortune suivant : une planchette fixée sur un trépied, un niveau d'eau pour assurer l'horizontalité du plan, quelques bâtons pour jalons, un rapporteur et une alidade pour mesurer les angles, une règle graduée, une équerre et un compas pour dessiner, un ruban métrique pour mesurer les longueurs sur le terrain.

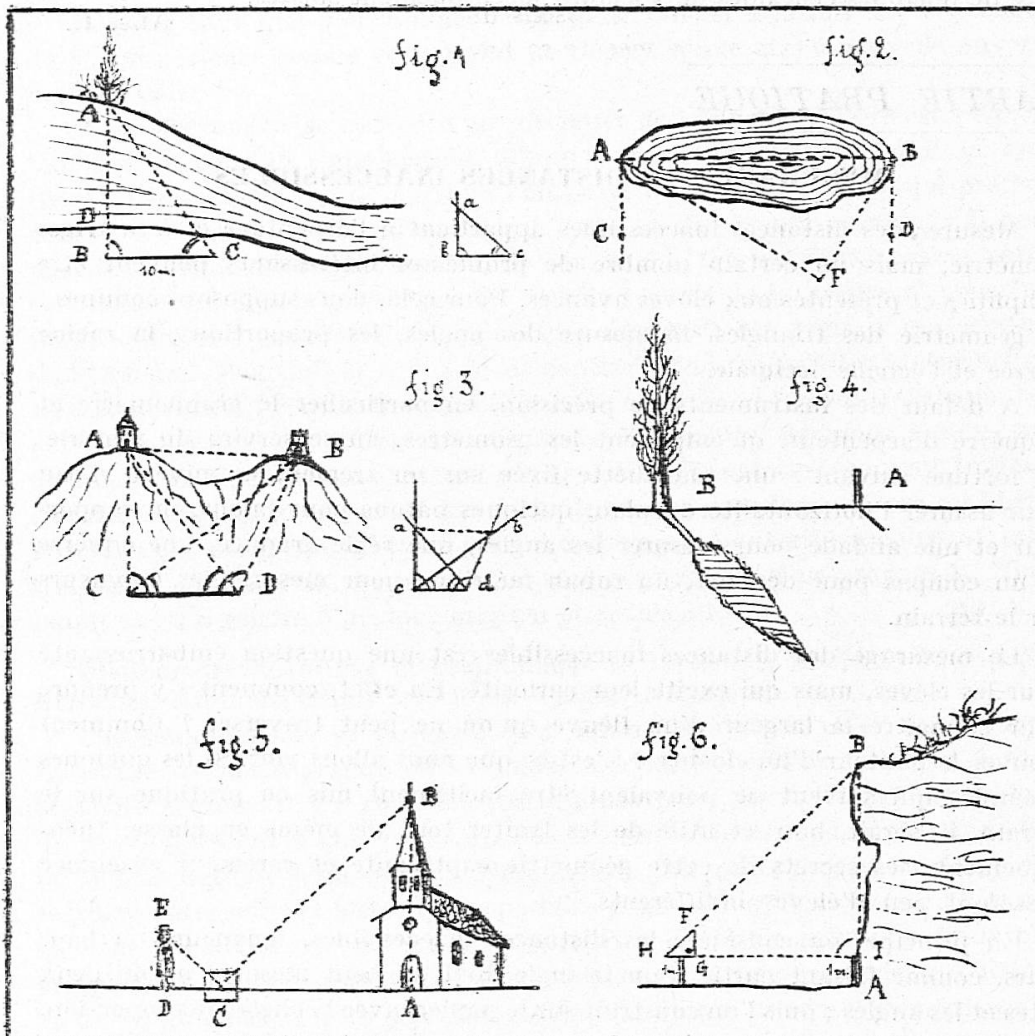
Le mesurage des distances inaccessibles est une question embarrassante pour les élèves, mais qui excite leur curiosité. En effet, comment s'y prendre pour connaître la largeur d'un fleuve qu'on ne peut traverser ? Comment trouver la hauteur d'un clocher ? C'est ce que nous allons voir. Si les quelques exemples qui suivent ne pouvaient être facilement mis en pratique sur le terrain, il serait bon et utile de les traiter tout de même en classe, théoriquement ; les secrets de cette géométrie captivante et rarement enseignée laisseront peu d'élèves indifférents.

En principe, on considère les distances inaccessibles, longueurs ou hauteurs, comme faisant partie d'un triangle dont on peut mesurer un ou deux côtés et les angles ; puis l'on construit sur le papier, avec l'échelle de proportion, un triangle semblable sur lequel on mesure le côté inaccessible.

Mesurer la largeur d'une rivière. (Fig. 1). — On choisit sur la rive opposée un point de repère A et sur le terrain une base BC faisant avec la ligne AB un angle droit ; on mesure BC et l'angle C. On connaît ainsi deux angles B et C et le côté compris BC du triangle ABC. — Avec ces données, on construit sur le papier un triangle abc semblable à ABC. Pour cela, on trace bc égal à autant de parties de l'échelle que la base a de mètres, exemple 10 m. On fait l'angle b droit et c égal à l'angle C. La rencontre des lignes ab et ca détermine ab, soit la largeur de la rivière, car à cause des triangles semblables, on a la proportion $bc : BC :: ba : BA$. — Si la base BC est un peu loin du bord, la largeur exacte est égale à AB.-DB.

Mesurer la largeur d'un étang. (Fig. 2). — I. On élève, au point A, une perpendiculaire AC, et au point B une perpendiculaire BD. On mesure sur AC et sur BD deux distances égales, puis on mesure CD qui est la longueur de l'étang.

II. Si du point A la vue du point B est interceptée par un pont ou par des



branchages, on cherche un point F d'où les deux points A et B soient visibles, et faisant avec ces mêmes points un angle droit. On mesure ensuite FA et FB, on applique le théorème de l'hypoténuse, on fait les carrés de ces longueurs, puis la somme de ces carrés et la racine carrée sera la longueur AB.

Mesurer la distance entre deux points inaccessibles. (Fig. 3). — Supposons deux collines A et B surmontées l'une d'une vieille tour, l'autre d'un réservoir à pression. On choisit une base arbitraire CD, par exemple de 100 m. On mesure les angles ACD et CDA, puis les angles CDB et DCB. On trace sur le papier une ligne cd de 100 divisions de l'échelle, on construit au point c les angles

mesurés sur le terrain, on fait de même au point d, on achève la construction et on porte la distance ab sur l'échelle ; le nombre de divisions indiquera le nombre de mètres entre A et B, soit la distance cherchée, car les triangles sont semblables, les angles étant égaux et les côtés proportionnels.

Mesurer la hauteur d'un arbre au moyen de l'ombre. (Fig. 4). — Ce procédé est très simple, mais peu exact. Supposons un grand peuplier. On plante un bâton A bien verticalement. On mesure sa hauteur au-dessus de terre, la longueur de son ombre et de celle du peuplier B. Une simple réduction à l'unité suffit pour trouver la hauteur de l'arbre, car on a la proportion suivante : la hauteur du bâton est à son ombre comme la hauteur du peuplier est à son ombre.

Mesurer la hauteur d'un clocher au moyen d'un miroir. (Fig. 5). — On pose le miroir C sur le terrain à une distance à peu près égale à la hauteur du clocher AB, puis on recule jusqu'à ce que l'œil perçoive dans le miroir le sommet du clocher. On mesure la distance de l'œil au sol, puis la distance des pieds au miroir et la distance du miroir à la base du clocher. De la proportion $DC : DE :: CA : AB$, on déduit facilement la hauteur demandée.

Mesurer la hauteur d'un rocher au moyen d'une équerre de 45°. (Fig. 6). — Au pied du rocher, on marque, avec un bâton de 1 m. par exemple, une hauteur AI. Puis on recule en portant l'équerre sur le bout du bâton jusqu'à ce que le prolongement du côté opposé à l'angle droit HF passe par le sommet du rocher B. La distance HI est la hauteur du rocher, moins la hauteur IA, car le triangle HIB est un triangle rectangle isocèle comme HGF, l'équerre de 45°. Ce procédé, généralement employé, est assez exact.

H. PEITREQUIN.

EN CLASSE

AUX COURS COMPLÉMENTAIRES

(Extrait du journal d'un instituteur.)

14 décembre. — Une heure. La cour du collège s'emplit d'une centaine de jeunes gens de 16 à 19 ans. Des groupes jaillissent des éclats de rire.

« Encore une cigarette à griller et il faudra aller s'enfermer sur ces bancs d'école. Refaire de l'arithmétique, quelle barbe ! » telles sont les réflexions que l'on devine sur les physionomies.

Je monte dans ma classe avec des préventions malheureuses. On m'a dit qu'au cours complémentaire il faut être caporal. « Sans une discipline de fer c'est intenable avec ces numéros ! » Or je ne suis pas du tout caporal par nature...

En entrant dans ma classe, je pose mes galons. Mais trente gros et grands jeunes hommes se lèvent militairement. Je n'ai pas l'audace de leur dire : « Repos ! » De quel droit le leur dirais-je ? Ce sont des frères et je vais travailler avec eux.

Je leur dois une explication : « Nous allons, je l'espère, faire de bon travail. Vous ne m'obligerez pas à faire de la discipline. Vous êtes des hommes, nous allons travailler en hommes. » J'ai je ne sais quel besoin de me mêler à ces jeunes gens, de leur faire comprendre qu'il y aura entre nous des rapports humains. Non, décidément, je ne vais pas gagner mes galons de caporal.

Après quelques questions, je me rends compte de l'état de ma classe. J'ai de la besogne ; nombreux sont ceux qui ne sont pas sûrs de posséder la technique de la multiplication.

Nous faisons un compte. Je m'approche d'un gros gaillard bien taillé. Pardessus son épaule j'observe ses calculs. Il gesticule et se démène sur son banc, mais il ne vient pas à bout d'une multiplication. Comment faire ? Si je lui fais une observation à haute voix, tous les autres vont se retourner, le narguer sûrement. Mon ami sera blessé, humilié. Ce sera un grave coup porté aux relations d'amitié que j'ambitionne d'établir entre nous.

Je vais tout au fond de la classe ; je l'appelle. « Tu as fait une toute petite faute à ta multiplication ; je vais la refaire avec toi. » Et nous nous mettons, à voix basse, à refaire le calcul. Ni vu, ni connu ; personne n'a rien remarqué ; nous nous sommes communiqué quelques petits secrets sur la façon de placer les produits partiels dans une multiplication. Il retourne à sa place le sourire aux lèvres. La prochaine fois, il me montrera son travail en cachette.

Les plus habiles ont terminé. Je leur propose d'aller donner un coup de main à ceux qui n'ont pas encore fini. Il est intéressant de voir comment ils réagissent : ils se demandent tous quelle idée j'ai. Dans une classe, entre ces quatre murs, l'entr'aide est-ce que cela se pratique ! Toujours est-il que ces braves garçons m'ont été fort utiles. Ils sont allés chacun vers un ami et, avec beaucoup plus de tact que je n'aurais pu le faire moi, lui ont montré comment achever son travail.

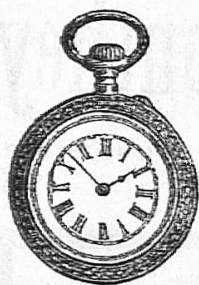
Nous avons causé d'apprentissage. Il s'agit de répondre à des offres de service. Tout mon petit monde travaille à la rédaction d'une lettre.

Et moi je songe. La nature humaine a un fond qui reste le même ; dans l'enfance et dans l'âge adulte elle a le même besoin de bonté. Aimer ses semblables, les comprendre, les sentir vibrer pour se mettre à l'unisson avec eux — et le problème classique de la discipline s'évanouit.

Que je sente vibrer mon prochain, et je ne pourrai plus lui adresser des paroles qui l'humilieront aux yeux de ses frères. Comprendre mon prochain m'apprendra à l'aider.

Je ne devrai jamais sourire du niveau intellectuel médiocre qui est celui de nos jeunes gens, mais au contraire me mêler à eux, et faire ensorte qu'ils aient l'impression que j'en sais un tout petit peu plus qu'eux. Et au fond, n'est-ce pas la vérité ?

Au total, me répéter comme le sommaire de mes devoirs professionnels : « Aime ton prochain ».



HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres de Genève, Longines, La Vallée
BIJOUTERIE FINE **ORFÈVREURIE**
Réparations soignées. Régulateurs, réveils Prix modérés.
ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.
E. MEYLAN-REGAMEY
11, Rue Neuve, 11 LAUSANNE Téléphone 38.09
Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.
10 0/0 d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Favorisez l'industrie suisse!

Les gommes à effacer "Rutli", "Righi", "Pallas" et "Lux" offrent tous les avantages des marques étrangères; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄFFIKON-ZÜRICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers. 47

LA MULE d'OR

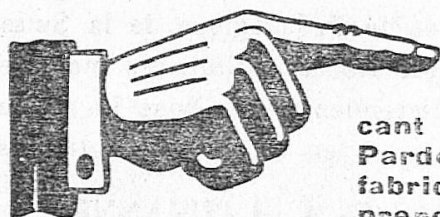


**Favorisez l'Industrie
suisse**

**10% de REMISE AUX MEMBRES
DU CORPS ENSEIGNANT.**

LAUSANNE
12, rue St-François, 12
Téléphone 32.18

MARCHANDISE DE 1^{er} CHOIX chez
M^{mes} Béboux et Morville



SI vous voulez être habillé à la dernière Mode, écrivez à la Maison **BOTTIER**, fabricant à **ELBE F.** Complet sur mesure 69 fr. Pardessus 75 fr. Drap d'Elbeuf, détail, à prix fabrique. Collection gratis avec méthode pour prendre les mesures. 93



Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

F. BORNAND Fils, Rue Centrale 8, LAUSANNE

Régulateurs — Alliances

Splendide CADEAU offert pour achat A PARTIR de 100 FRANCS

Ecole évangélique de Monthey

La place d'institutrice est à repourvoir. Entrée si possible le 1er décembre.
Offres à M. le pasteur Augebourger, Aigle. 95

Il est de votre intérêt, avant de faire l'achat d'un

COMPLET OU PARDESSUS

de vous rendre compte des **NOUVEAUX BAS PRIX** que nous avons établis pour cette saison.

Choix considérable dans les meilleures qualités en Vêtements de coupe élégante et d'un travail soigné pour Messieurs et Jeunes Gens.

Grand assortiment de draperie pour le Vêtement sur mesure.

Manteaux de pluie en gabardine laine entièrement doublés Fr. 68.-	Rayon spécial pour le Vêtement de cérémonie et de deuil
--	--

Aux membres du corps enseignant 10 % d'escompte au comptant.

— AU BON GÉNIE —

3, Rue St-François JULIEN PICARD Rue St-François, 3



PUBLICITÉ DE L'ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle et le public en général que dès le 1er janvier 1921, l'administration des annonces de *l'Éducateur* et *Bulletin Corporatif* a été confiée à notre maison.

Cet important organe professionnel de la Société Pédagogique de la Suisse romande compte comme abonnés tous les instituteurs et institutrices membres de la S. P. S. R. et offre ainsi une publicité de premier ordre. Nous la recommandons vivement à tous nos clients persuadés qu'ils en seront très satisfaits.

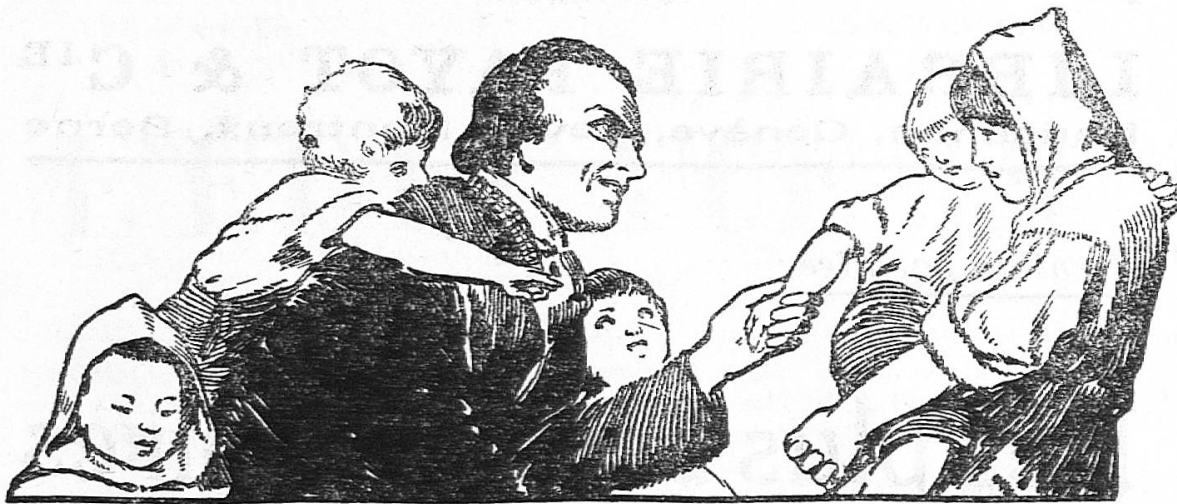
PUBLICITAS S. A., LAUSANNE.

TARIF :

1 page, fr. 60.—	½ page, fr. 35.—
¼ page, fr. 20.—	1/8 page, fr. 12.50

RABAIS :

3 fois, 5 %	6 fois, 10 %	13 fois, 15 %
26 fois 20 % et 52 fois 30 %.		



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

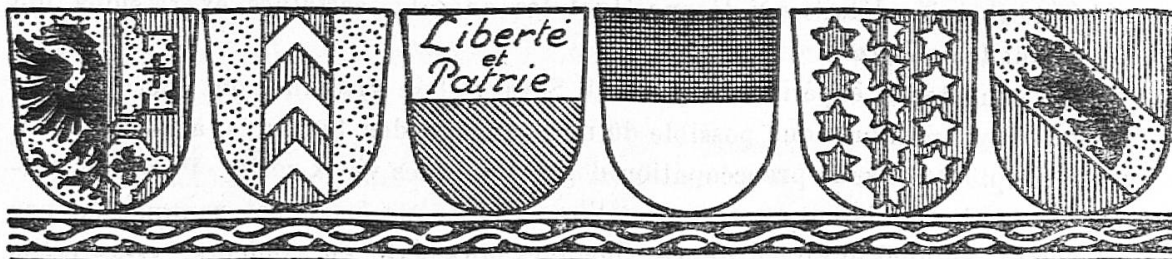
J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125
Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
 Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Vient de paraître :

Mes plus belles histoires

Récits bibliques racontés aux enfants

par

J. SAVARY et E. VISINAND

illustrés par E. Elzingre.

1 vol. in-4° relié fr. 2.50

Les antiques traditions des Hébreux ont contribué à former notre mentalité. La poésie et les arts y font de fréquentes allusions. Une personne cultivée ne peut pas les ignorer.

D'autre part, entre ces traditions, qui expriment les croyances d'un peuple encore jeune et les besoins profonds de l'âme enfantine, il y a une harmonie si intime qu'elles sont pour nos petits un enchantement toujours nouveau.

Ces traditions, enfin, sont toutes pénétrées de sève religieuse et morale.

On comprend donc qu'elles aient gardé une place de première importance dans l'éducation du premier âge.

Mais nos Bibles modernes, d'une impression si fine et si compacte, n'ont plus pour les enfants l'attrait des gros in-folios si richement illustrés dont nos aïeux tournaient les pages avec admiration en s'essayant à lire. D'ailleurs le texte sacré présente certains détails qui déconcertent les enfants, certaines expressions qui dépassent leur horizon.

Deux éducateurs expérimentés, MM. J. Savary et E. Visinand, ont cherché, tout en se tenant aussi près que possible du naïf langage des Ecritures, à raconter, en toute simplicité et sans préoccupation dogmatique, ces vieux récits. Pour les rendre plus parlants, ils ont eu recours à l'image. Chaque page est commentée par un dessin original d'Ed. Elzingre. Quelques hors-texte en couleurs, vrais petits tableaux, réjouiront particulièrement les yeux.

Ce charmant ouvrage (88 pages in-4°) fera le bonheur de l'enfant qui le recevra de la main de sa mère ou de sa maîtresse d'école et il ne tardera pas à en adopter le titre : « Mes plus belles histoires ! »